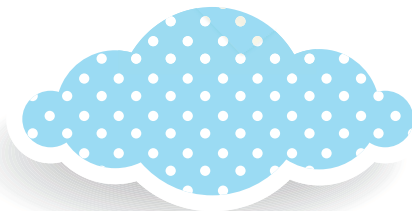


CHU de Nantes
livret d'information

Néonatalogie à domicile

Hôpital femme-enfant-adolescent
8 quai Moncousu – 44 000 Nantes





Présentation de l'unité

La néonatalogie à domicile (NAD) permet de prendre en charge des nouveau-nés dont **l'état ne justifie plus le maintien à temps complet dans une unité hospitalière** mais nécessitant cependant **des soins d'une qualité et d'une technicité** égales à ceux qu'ils recevaient au cours de leur séjour hospitalier.

C'est une alternative à l'hospitalisation conventionnelle qui permet d'assurer des soins médicaux et paramédicaux au domicile du nouveau-né.

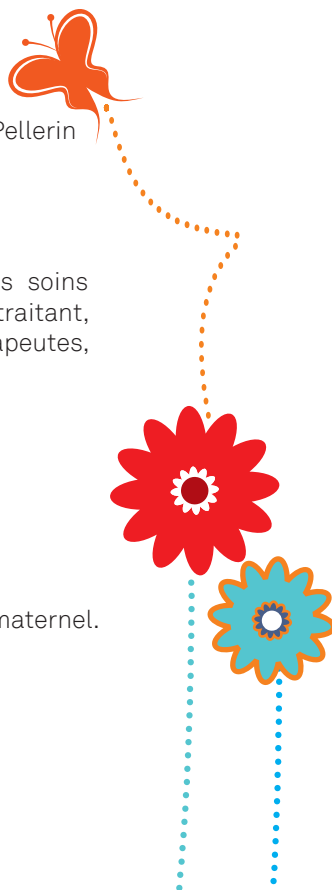
Composition de l'équipe

- **Médecin référent néonatalogue** : Dr Marion Gouin-Pellerin
- **Cadre de santé** : Marie-Agnès Chignard
- **Une équipe d'infirmières et de puéricultrices**

L'ensemble de l'équipe collabore et coordonne les soins avec des partenaires extra hospitaliers : médecin traitant, protection maternelle et infantile (PMI), kinésithérapeutes, infirmière libérale, prestataire de service.

Indications

- Nouveau-né prématurément ou à terme en cours d'autonomisation alimentaire.
- Difficultés d'alimentation, soutien de l'allaitement maternel.
- Fin de parcours d'hospitalisation...





Modalités d'admission

L'admission en NAD est réalisée par le médecin coordonnateur, l'infirmière puéricultrice et le médecin référent de l'enfant.

L'admission en NAD nécessite **l'accord écrit et l'engagement des parents.**

L'équipe établit un projet de soin personnalisé et individualisé pour le nouveau-né en accord avec les parents.

Le domicile familial doit se situer dans un périmètre de **35 kms** autour du CHU de Nantes. Les conditions du domicile doivent être compatibles avec l'hospitalisation à domicile.

Organisation de la prise en charge à domicile

Les soins sont assurés au domicile par une infirmière puéricultrice entre 8h et 16h. L'infirmière puéricultrice effectue un passage par jour. L'horaire de ce passage peut varier.

Une permanence des soins est assurée 7j/7. Une permanence téléphonique dans les services est assurée en dehors des horaires de présence de l'infirmière puéricultrice.

Le matériel nécessaire aux soins et les traitements du nouveau-né sont fournis par la NAD.

Une partie du dossier de soin est laissée à domicile à disposition des parents et des différents intervenants.

Le nouveau-né sera revu une fois par semaine en consultation au sein du service de néonatalogie du CHU de Nantes.

A tout moment une ré-hospitalisation du nouveau-né pourra être nécessaire.





Contact

Infirmière puéricultrice

Tél. 06 03 58 67 45 (8h/16h)

Bureau NAD

Tél. 06 15 58 45 30 ou 02 53 52 62 96

Cadre de santé

Tél. 02 40 08 46 20

En cas d'urgence vitale : SAMU

15